

# EXTRAIT

## DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt deux

Nombre de Conseillers

Le : 13 décembre 2022

En exercice 14

Présents 11

Votants 13

Le Conseil Municipal de la commune de Quincy, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil à la mairie de Quincy, sous la présidence de M. Pascal RAPIN, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 décembre 2022

OBJET : Délibération N°2022-34

Date de l'affichage de la convocation : 7 décembre 2022

Autorisation de principe voyages organisé par le Centre de Loisirs de QUINCY

PRÉSENTS : Pascal RAPIN, Agnès DELANNOY, Nathalie HOUSSEIER, Sébastien CLAVIER, Custodia CARVALHO, Luc DELANNOY, Patrick HERVET Christian MYZKIEWICZ, Jacques PERARD, Jean Michel RADOUX, Luc TABORDET.

ABSENTS EXCUSES : Géraldine MARTYNIK à donné pouvoir à Nathalie HOUSSEIER Mary STIANTI-DURET a donné pouvoir à Pascal RAPIN,

Sophie BERTRAND est arrivée à 19h10, elle n'a pas voté pour cette délibération.

Secrétaire de séance : Sébastien CLAVIER

Dans le cadre de la gestion du centre de loisirs, le conseil municipal autorise Le Maire à solliciter auprès des parents, une participation exceptionnelle lors de voyages qui représentent un certain coût.

La gestion en incombe au secrétariat de mairie. Un bordereau mentionnant le nom du donateur et la somme reçue sera établi lors de ces opérations qui doivent présenter un caractère exceptionnel.

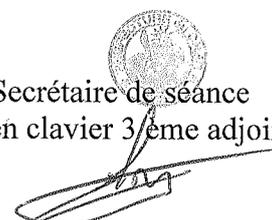
Fait et délibéré à QUINCY

Le 13 décembre 2022

Le Maire  
Pascal RAPIN



Secrétaire de séance  
Sébastien clavier 3<sup>ème</sup> adjoint



Publication sur le site internet de la commune le 4 janvier 2023

Acte transmis en préfecture le 4 janvier 2023